Nogent le mag'

bilan d'étape

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES – #231 – NOVEMBRE 2017

WWW.NOGENTSUROISE.FR

VILLE DE Nogent sur-Oise

GRANDIR . S'OUVRIR . TRANSMETTRE

P.07 Bilan d'étape 2014-2017

P.16 Scolaire : retour à la semaine de 4 jours

P.18 Santé : la télémédecine bientôt à Nogent-sur-Oise ?

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA VILLE ET LA SOCIÉTÉ EDF SIGNENT UNE CONVENTION POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES NOGENTAIS

Mercredi 4 octobre 2017, la Ville de Nogent-sur-Oise et EDF ont signé une convention de partenariat en 3 volets. Cette convention est un partenariat important pour tous les Nogentais. Il s'agit pour la Ville de **bénéficier d'un accompagnement d'EDF dans le montage des dossiers** qui récompensent les travaux d'économie d'énergie par l'attribution de Certificats d'Economie d'Energie (CEE). Ces derniers pouvant permettre de générer des recettes.
Par cette convention, EDF s'engage à se porter acquéreur sur la totalité des volumes de CEE. Cette disposition permettra à la commune d'obtenir un financement pour ces travaux d'économie d'énergie.
Cette démarche avec EDF va permettre prioritairement de rénover l'éclairage public existant, obsolète, sur le territoire communal.
Enfin, il s'agit de renforcer la collaboration entre le CCAS de Nogent-sur-Oise et EDF pour lutter contre la précarité énergétique à travers la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des clients EDF en difficulté. Avec l'aide d'EDF, le CCAS de Nogent-sur-Oise envisage de permettre à tous les habitants de la commune, en situation de précarité ou non : de bénéficier d'actions de prévention permettant la maîtrise des consommations d'énergie, de connaître les différents dispositifs et procédures d'aide en la matière, d'être informés et orientés vers les différents partenaires habilités à constituer des dossiers d'aide.
Le but de cette démarche commune, à laquelle sont associés le PIMMS et l'appartement pédagogique Eco'logis, est d'éviter les dettes et les coupures d'énergie.

COMMERCES

CARREFOUR ARRIVE PLACE DES 3 ROIS

Le groupe Carrefour a signé un compromis de vente avec la société Lidl pour implanter un magasin d'un tout nouveau concept : Concept Marché, place des 3 Rois, dans les locaux de l'ancien magasin Lidl. Une déclaration de travaux a été déposée et est visible à l'emplacement du futur magasin. **Retrouvez plus d'informations dans le prochain magazine de la ville.**

VILLE MONDE

ASSOCIATION NOGENT/ BEVERLEY

PARTICIPEZ AU LOTO DE NOËL

Près de 3 000 euros de lots seront à gagner **dimanche 3 décembre**, au Marché Couvert, de 14h à 18h.
Venez tenter votre chance pour remporter un téléviseur, un ordinateur, des bons d'achats...
Le carton est au prix de 3 euros. Un tarif dégressif est appliqué (7 cartons pour 15 euros).
Ouverture des portes à 13h.

RENSEIGNEMENTS :
Anne-Marie CAZÉ
06 87 04 53 92
caze.anne.marie@orange.fr

COURS D'ANGLAIS

Vous souhaitez apprendre l'anglais ? Inscrivez-vous **chaque samedi matin**, de 12h à 13h aux cours pour les adultes (niveau débutant).
Le tarif est de 180 euros à l'année (possibilité de régler en 3 fois).
Les cours se déroulent à l'école élémentaire Carnot.

RENSEIGNEMENTS :
Dominique PETIT
06 16 03 37 98

ASSOCIATION NOGENT/ GERSTHOFEN

MARCHÉ DE NOËL

L'assocation organise son marché le samedi 9 décembre de 11h à 18h et le dimanche 10 de 10h à 18h au Marché Couvert.

RENSEIGNEMENTS :
Service Citoynneté
03 44 31 33 10

ÉDITORIAL

La vie municipale n'est jamais un long fleuve tranquille, et elle nécessite que les élus et les services fassent en permanence preuve de persévérance et de réactivité face aux aléas qui ne manquent pas de survenir. Ainsi en est- il du commerce de proximité dans notre ville, ou plutôt devrais-je dire dans nos villes tant le problème est partagé par tous les maires de France.
La place des Trois Rois, après avoir connu un âge d'or du fait de la présence de nombreux commerces de qualité, présence antérieure à l'arrivée massive des grandes surfaces, était par la suite devenue la place des établissements bancaires. Or, les banques françaises, depuis quelques années, se sont engagées dans des restructurations internes qui aboutissent à la fermeture de nombreuses agences locales. Les agences bancaires ont de fait à leur tour déserté la place.
L'an dernier, à pareille époque, le magasin LIDL était modernisé et transféré en bas du Pont Royal, créant une nouvelle béance commerciale sur la place ; béance d'autant plus grave qu'elle concernait la locomotive commerciale du site. La première de nos priorités fut alors de réimplanter une nouvelle enseigne dans les locaux du site abandonné. J'ai le plaisir de vous annoncer que c'est aujourd'hui chose faite, à l'issue d'un travail long et complexe mené par les équipes municipales que je veux aujourd'hui remercier.
Une nouvelle enseigne de la marque Carrefour ouvrira ses portes sur les 2/3 de la surface de l'ancien site LIDL ; ce qui permettra aux habitants du secteur de retrouver l'offre de proximité tant appréciée.
C'était le premier pas indispensable pour recréer les conditions du dynamisme de notre place des 3 Rois.
L'agence de la Caisse d'Epargne a, elle aussi, trouvé repreneur et accueillera prochainement une activité tertiaire. Il nous restera à implanter de nouvelles activités dans les cases commerciales dans le dernier 1/3 disponible ; et travailler sur la faisabilité financière et commerciale de l'implantation d'une boucherie traditionnelle dans le secteur, à la condition expresse que ce projet trouve sa clientèle.
D'autres annonces sont également venues conforter notre volonté de maintenir un tissu de commerces de proximité, rue du général de Gaulle et place de la République. De même, le retour des terrasses de café, ici et là, peut être interprété comme un signe positif.
Nous travaillons par ailleurs à l'implantation d'une maison de santé, capable d'attirer de nouveaux médecins et professionnels de santé. Le sujet est sensible et nous entendons le traiter.

Bien sur, tout cela ne se fait pas en un jour, mais notre détermination reste forte, à l'image de notre volonté de vous servir.

Bien à vous,

Jean-François Dardenne
Maire de Nogent-sur-Oise

SOMMAIRE

04 **NOGENT EN IMAGES**
Un dimanche à la campagne
73ème Grand Prix de Nogent
Festival Celtique-Rock

07 **BILAN D'ÉTAPE 2014-2017**
de la majorité municipale

16 **ÉDUCATION**
Retour sur la semaine de 4 jours
Les actualités de la rentrée

17 **JEUNESSE**
Fête de fin de centre

17 **ASSOCIATION**
Fa Si La Chanter recrute
Festival d'Afrique et d'ailleurs

18 **SANTÉ**
La télémédecine en étude
Prévention de la perte d'autonomie
Entr'aidants

19 **ÉTAT-CIVIL**
Recensement de la population
Passeport

20 **NOS AINÉS**

22 **ÉVÉNEMENTS**
Les féeries de Noël
La rue est à nous

23 **VIE MUNICIPALE**
3 nouveaux adjoints
Résultats des élections sénatoriales

24 **EXPRESSIONS POLITIQUES**

26 **AGENDA**

Hommage à Fabrice Ferraty « IB »

Aujourd'hui, nous portons en terre nogentaise un Juste, un Brave, un Guerrier : notre ami, notre frère en humanité Fabrice Ferraty, notre cher IB. A sa famille, sa compagne, ses enfants, ses parents, ses frères, à toi Kelly sa sœur si aimante et si présente, à ses amis, ses proches, je voudrais dire ma profonde compassion et combien je mesure la chance que j'ai eue, combien il nous faut mesurer la chance que nous avons eue, de rencontrer Fabrice, de rencontrer sa belle personne. Il nous revient maintenant de poursuivre l'œuvre que tu as engagée ici bas ; à l'heure où toi-même tu entreprends le grand et mystérieux voyage cosmique de l'au-delà. Et d'abord poursuivre dans ce qui fut ta grande passion terrestre : la musique, le son. Cette passion que tu as pu mettre en œuvre en étant l'inspirateur et le grand ordonnateur du studio SON ; ton œuvre, ta contribution au vivre ensemble nogentais.

NOGENT LE MAG N°231 – NOVEMBRE 2017 MAGAZINE OFFICIEL DE LA VILLE DE NOGENT-SUR-OISE
Directeur de la publication : Jean-François Dardenne - **Direction communication :** Carolyn Lor - **Rédaction :** Carolyn Lor
Conception graphique : Carolyn Lor et David Cuissard - **Photographies :** Olivier Duflot sauf mentions
Édition et impression : Imprimerie RAS - **Distribution :** Danièle Mangili - **Dépôt légal à parution** - **Tirage :** 10 000 exemplaires

#NOGENTSUROISE

UN DIMANCHE À LA CAMPAGNE

Dimanche 3 septembre
Parc Hébert

Cet évènement, organisé par les services de la ville, en étroit partenariat avec l'association Les Temps d'Art, a rencontré cette année encore un grand succès, avec près de 6000 visiteurs tout au long de la journée.

73E GRAND PRIX DE NOGENT

Dimanche 10 septembre 2017

Photographies : Michel Calloux

FESTIVAL CELTIQUE-ROCK

Samedi 23 septembre 2017
Rue du Général de Gaulle
Château des Rochers

bilan d'étape

DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE 2014-2017

Un cadre de vie amélioré

Renforcer la sécurité

22 AGENTS COMPOSENT LA POLICE MUNICIPALE

Dont 9 ASVP assurant une présence au plus près des quartiers

DES ACTIONS DE PROXIMITÉ

3 secteurs d'ilotage créés
1168 infractions relevées
90 «Opérations Tranquillité Vacances» par an

UN SYSTÈME DE VIDÉOSURVEILLANCE

22 caméras
6 groupes scolaires seront couverts par la videosurveillance en 2017.

DE NOUVEAUX OUTILS :

6 Terminaux PV électronique
1 taser
2 motos électriques
1 radar de feu

PRÉVENTION

Ateliers de prévention routière lors de la fête de fin de centre 2017
32 dossiers suivis dans la lutte contre l'absentéisme scolaire en 2016

Agir pour un développement durable

PRÉSERVER NOS RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

Lutte contre la précarité énergétique : distribution de kits économie d'énergie à 400 ménages nogentais.
Création d'un appartement éco-citoyen
Suivi minutieux des consommations des bâtiments communaux
Aide financière pour rénover thermiquement plus de 100 logements dans le cadre de l'OPAH

PROTÉGER NOS ESPACES «NATURE»

Près de 6 000 visiteurs pour la 2e édition d'Un Dimanche à la Campagne en 2017
Actions de nettoyage et d'embellissement (Marais Monroy, quartier des Fonds, Place des 3 Rois)
Création de jardins familiaux sur 7.825 m²
Démarche «zéro phytosanitaire» par le service espaces verts
Fleurissement autour des logements sociaux en partenariat avec les bailleurs

DES RÉNOVATIONS GAGNANTES

Obtention du Label TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) décerné par le Ministère de l'Ecologie et de l'Energie pour la démarche globale de la Ville

À VENIR :

- 470 000€ d'investissement pour rénover le Parc Hébert
- Études réalisées sur le Marais Monrois, hypothèses d'aménagement en cours

Moderniser le service public

UN GUICHET UNIQUE : DÉMARCHES FACILITÉES POUR PLUS DE 1165 FAMILLES

Facturation et paiement pour le scolaire, périscolaire et centres de loisirs au guichet unique de l'Hôtel de Ville ou sur le kiosque famille

UNE VILLE PLUS NUMÉRIQUE

Installation d'écrans d'information à l'Hôtel de Ville et à la Médiathèque
Présence de la Ville sur les réseaux sociaux :
Facebook, Instagram, Twitter
Accès au wifi dans les lieux publics de la Ville

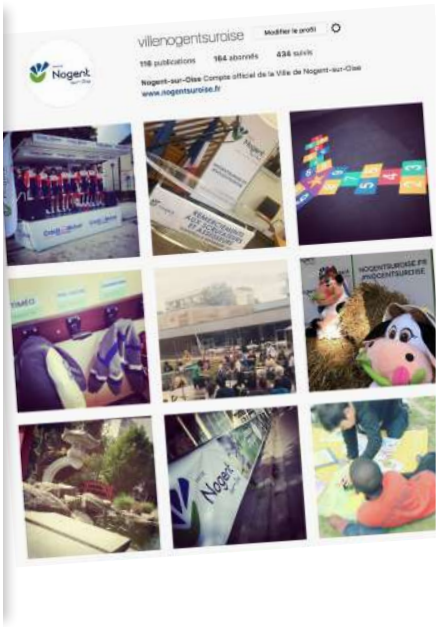

À VENIR :
CRÉATION D'UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA VILLE

Vitrine du travail mené ces dernières années

REFONTE DE L'AFFICHAGE PUBLIC AVEC DES PANNEAUX D'INFORMATIONS ÉLECTRONIQUES

Aménagements urbains : le PRU Obier-Granges

Effort financier de la ville de près de 9,5 Millions d'euros

Depuis le lancement de la rénovation urbaine des quartiers Granges et Obier de nombreuses étapes peu visibles mais nécessaires pour la vie quotidienne des habitants ont été réalisées.

C'est à ce titre le quartier des granges qui a connu les premiers aménagements significatifs, notamment le secteur Villon ou récemment la sécurisation des abords du Groupe Scolaire des Granges.

La construction de l'opération phare « l'équipement sportif et socioculturel » débutera à l'été 2018. Cette structure regroupera notamment Les Temps d'Arts, la gymnastique, les sports de combats, le service des sports. Elle sera reliée au quartier grâce aux nouveaux espaces extérieurs : rue, liaison douce, jardins.

La ville poursuit ainsi les objectifs portés par le PRU : la mixité des habitats, le désenclavement, l'amélioration du cadre de vie et le renforcement de l'offre publique et commerciale.

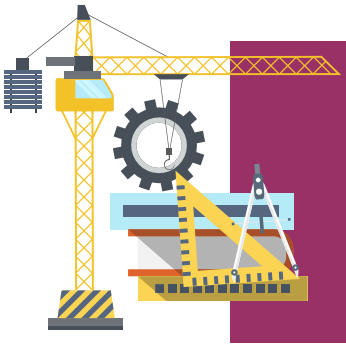

RESTENT À CONSTRUIRE :

Les aménagements sportifs et de loisirs aux emplacements des Tours Calmette dont la démolition va commencer dans de bonnes conditions de sécurité. S'y ajoutera l'implantation d'un équipement en faveur de la jeunesse.

Un projet d'habitat intergénérationnel sur le site des Coteaux (à la place d'Adoma et du centre commercial).

Les aménagements de voiries sur le secteur Villon-Granges.

La ville reste également vigilante sur le quartier des Rochers. Son action est double : finaliser les opérations de rénovation et se battre aux côtés des habitants de la copropriété des Rochers pour rétablir la santé financière et assurer la bonne gestion des immeubles. Parallèlement, plusieurs études doivent permettre d'esquisser « les Rochers de demain », c'est-à-dire favoriser la fluidité et le cadre de vie de ce quartier.

Pour tous les nogentais

Bien accueillir les plus jeunes

FAVORISER LES LIEUX D'ACCUEIL ET D'ÉCHANGES

Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) : 40 assistantes maternelles participent aux ateliers
2400 enfants ont été accueillis en centres de loisirs en 2016
857 enfants accueillis au périscolaire de juillet 2016 à juillet 2017

HARMONISER L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

S'adapter aux besoins de la population : depuis 2015, les horaires d'accueil en centres de loisirs et périscolaire sont harmonisés de 7h20 à 18h45.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL

157 animateurs assurent chaque année un accueil de qualité, sur la base de projets pédagogiques, contribuant ainsi à la réussite des jeunes nogentais.

DES ÉVÈNEMENTS POUR GRANDIR ET S'OUVRIR

4e forum de l'enfance en 2017 (15 stands d'associations nogentaises, 400 visiteurs)
Des fêtes de centre rassemblant parents et enfants

DÉVELOPPER L'ÉCOLE NUMÉRIQUE

Plus de 200 ordinateurs et 19 vidéoprojecteurs installés dans les groupes scolaires

PRÈS DE 1,8 MILLIONS D'EUROS DE TRAVAUX RÉALISÉS DANS LES ÉCOLES DE 2014 À 2017

SOUTIEN AUX PROJETS PROPOSÉS PAR LES ENSEIGNANTS

Les classes de découverte
Les projets « main à la pâte »

SOUTIEN AUX INITIATIVES JEUNESSE

Soutien à la création de juniors associations notamment «NSO Princess»
Organisation de la manifestation «Handi cult'urbaine»

À VENIR :
RÉPONDRE À L'AUGMENTATION DES EFFECTIFS

8 classes créées depuis 2014
Améliorer et construire de nouveaux équipements avec notamment les travaux prévus à la crèche Croque Sourire et la création de nouvelles classes

FAVORISER LA MIXITÉ

Mise en oeuvre d'actions favorisant la mixité hommes et femmes et de quartier : atelier danse, sport, les ateliers journal jeunes...

Accompagner les Nogentais à toutes les étapes de la vie

EVEILLER LES ESPRITS AVEC LA MAST

6786 enfants accueillis en 2016
Mise en oeuvre d'actions innovantes notamment des ateliers parents/enfants

DES STRUCTURES D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN

Développement du soutien aux aidants familiaux avec l'opération « Entr'aidants» depuis février 2017 : 10 personnes en moyenne
Atelier d'aide à la rédaction des feuilles d'impôt

AU PLUS PRÈS DES FAMILLES

1200 dossiers traités en 2016 pour des aides légales et facultatives
705 personnes ont bénéficié de l'aide alimentaire en 2016
189 dossiers traités dans le cadre des expulsions locatives

À L'ÉCOUTE DE TOUS LES NOGENTAIS

2000 demandes émanant des Nogentais traitées en 2 ans ½
Des diagnostics en marchant avec les habitants des quartiers

À VENIR :
EN DIRECTION DES AÎNÉS

Action régulière avec la Résidence pour Personnes Âgées d'initiation aux outils informatiques

UNE OFFRE DE SOIN MODERNISÉE

Des études menées par le CCAS pour l'implantation d'une cabine de télémédecine afin de favoriser l'accès au soin pour le plus grand nombre

AU PLUS PRÈS DES SENIORS

Mise en place d'ateliers de lecture en ville et un nouveau service de portage de livres à domicile. Plus de 150 livres sont lus réglièrement par les seniors de la RPA grâce à l'opération «Des livres et vous»
Ateliers équilibre mis en place

UN SALON DÉDIÉ AUX SENIORS

3e édition du salon des séniors, salon adapté à leurs besoins, à l'accroissement de leur activité et à leur implication dans la vie communale

DES ACTIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

Rencontres entre les centres de loisirs, le RAM et la RPA ou la maison de retraite Saint Vincent de Paul, sorties regroupant plusieurs générations

Pour vivre ensemble

Faire vivre et renforcer la démocratie locale

UNE DÉMOCRATIE COOPÉRATIVE QUI FONCTIONNE

Un budget communément voté par le Conseil Municipal et le Conseil de Coopération Citoyen depuis 2015
Des propositions d'amendements par le CCC, validés par l'Assemblée communale

DEUX CONSEILS CITOYENS

Création de deux conseils citoyens qui donnent leurs avis et recommandations sur les projets de la ville et les travaux majeurs sur les 2 quartiers prioritaires de la Ville.

IMPLIQUER LES PLUS JEUNES

Instauration d'un Conseil Municipal des Jeunes regroupant 32 élus de 8 à 13 ans.
15 Ateliers réalisés sur 2016-2017.
Visite du ministère du Droit des Femmes et des Familles
Participation aux travaux autour de l'identité nogentaise

AU DELÀ DES FRONTIÈRES

Jumelage avec la ville de Fucecchio en Italie.
Chantier international de jeunes chaque année avec Concordia
Accueil de délégations allemandes, anglaises, polonaises, palestiniennes.

Promouvoir le sport

DES ÉQUIPEMENTS RÉNOVÉS

Complexe georges lenne
1,3 millions d'euros investis dans le complexe
Création de 2 courts de tennis extérieurs
Terrain de sport engazonné et synthétique
Création d'une salle de boxe, près du centre commercial Auchan

FAVORISER L'ESSOR DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

130 enfants inscrits l'an dernier
10 associations sportives participantes
9 groupes d'enfants par semaine

SOUTIEN AUX CHAMPIONS

Mise à disposition d'un athlète de haut niveau, le décathlonien Laurent Hernu, élu entraineur de l'année en 2014, pour entrainer les jeunes sportifs nogentais.

DES ÉQUIPEMENTS APPRÉCIÉS

Le Centre nautique Nogent/Villers a accueilli près de 140 000 personnes en 2016.

EN COURS : RENFORCER L'OFFRE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

En 2018, création de nouveaux vestiaires et éclairage du terrain d'honneur au complexe sportif Georges Lenne

Renforcer la vie associative

UN TISSU ASSOCIATIF REMARQUABLE

La Ville de Nogent sur Oise dénombre 126 associations : 28 dans le domaine sportif, 98 dans les domaines solidaire, culturel, social...
774 000 € de subventions ont été versés aux associations en 2017.

GUICHET UNIQUE DE LA VIE ASSOCIATIVE

Création du service «Citoyenneté et relations institutionnelles» pour faciliter les relations avec les associations.
85 dossiers de subventions ont été traités en 2017
600 associations rencontrées par an en moyenne
Des services municipaux en soutien aux associations nogentaises (festivités, services techniques, communication...)

À VENIR :
METTRE EN PLACE UN PÔLE DE RESSOURCES ASSOCIATIVES
Aider nos partenaires par le soutien aux projets, le partage d'expériences, la mise à disposition de matériels divers

Assurer une offre culturelle pour tous

DES GRANDS RENDEZ-VOUS

Le bal de la soupe, les festivités du 13 juillet, le festival de musique du mois de septembre, un Dimanche à la Campagne...
Des évènements exceptionnels : concert de Booba ou Keblack...

SUBLIMER LA CRÉATION AVEC LES RÉSIDENCES D'ARTISTES

Résidence de la Compagnie Carabosse
Résidence du Studio Son

UNE PROGRAMMATION PLEBISCITÉE ET VARIÉE

6154 spectateurs accueillis par l'OMCE sur l'année 2016/2017
Organisation du Festival Bodypainting, des concerts Léo Jazz in Nogent, accueil de l'Association des Berbères de l'Oise
Partenariat avec le théâtre de Compiègne

EN COURS :
OUVRIR LA CULTURE AU PLUS GRAND NOMBRE
Mise en place du projet : «Les 100 murs pour la jeunesse» : réalisation d'une fresque de street art. Résidence de l'artiste, rencontre avec les habitants, ateliers avec le Conservatoire de Musique.
Instauration de la Fête de la Bière : «Nogent Beer Festival»

Pour l'attractivité de votre ville

Développer l'économie locale

MAINTENIR ET DÉVELOPPER LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Actions sur le maintien de commerces de proximité
Installation du nouveau Lidl en entrée de ville
Redynamisation de la Place des 3 Rois avec l'installation du Petit Marché de l'Hostellerie et la recherche de nouveaux porteurs économiques

À VENIR : ARRIVÉE DU TRÈS HAUT DÉBIT

Les premiers raccordements à la fibre optique vont être réalisés fin 2017 par SFR et courant 2018 par Orange

INSTALLATION DE CARREFOUR

La déclaration de travaux a été déposée pour transformer l'ancien magasin Lidl, place des 3 Rois, en un magasin Carrefour d'un nouveau concept : Contact Marché

Agir pour l'insertion professionnelle

FACILITER LES RELATIONS

Création d'une page Facebook pour favoriser la diffusion des offres d'emploi vers les jeunes

MAINTENIR LES OUTILS DE RÉINSERTION

Avec les chantiers d'insertion, permettre la réinsertion par l'emploi pour les personnes éloignées du travail.

FAIRE DÉCOUVRIR LE MONDE DU TRAVAIL

Accueil des stagiaires dans les services municipaux et des apprentis : 1125 stagiaires accueillis depuis 2014 et 7 contrats d'apprentissage entre 2014 et 2017.

Maitriser le budget et stabiliser la fiscalité

La ville allie maitrise budgétaire et réponses aux besoins du territoire.
À ce titre, le fonctionnement est optimisé au maximum afin notamment :

- D'assurer le meilleur service public tant en direction des services à la population qu'en faveur du cadre de vie
- De maintenir le soutien aux associations
- Favoriser l'attractivité du territoire par un investissement important

PRÉSERVER LE POUVOIR D'ACHAT DES NOGENTAIS

Depuis 2014, les taux d'imposition municipaux n'ont pas augmenté afin de garantir un pouvoir d'achat stable pour les Nogentais.
15,45% pour la taxe d'habitation
29,54% pour la taxe foncière sur le bâti
57,07% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties

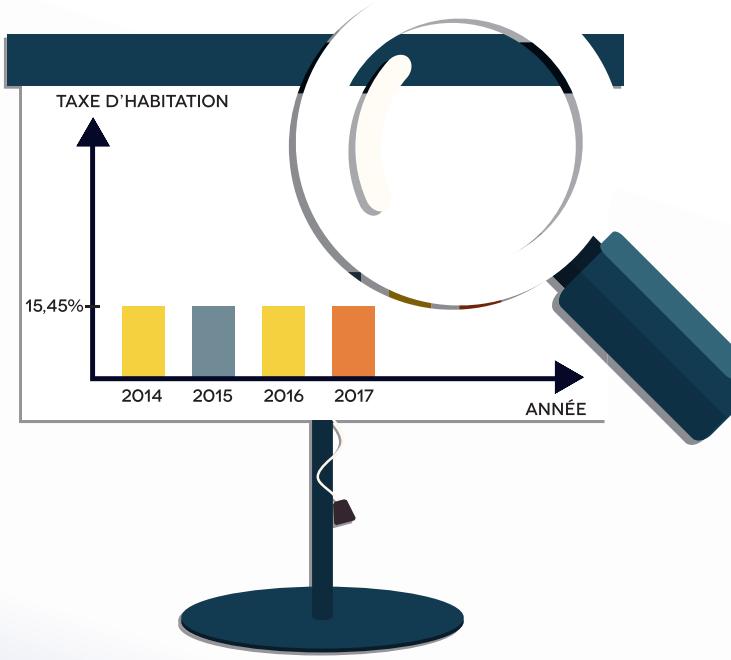

MAÎTRISE DE L'ENDETTEMENT

Elle se mesure par l'encours de la dette et l'encours par habitant. Pour l'année 2017, la Ville de Nogent-sur-oise a une capacité de désendettement qui ne dépasse pas les 10 ans, soit en dessous du seuil de vigilance.
L'encours par habitant reste stable, aux alentours de 1000 € par habitant.

LA SEMAINE DES 4 JOURS RÉINSTAURÉE À UN RYTHME EFFRENÉ

La municipalité a tenu compte de la forte demande des divers conseils d'écoles pour revenir dès cette année au rythme de quatre jours d'école et a accepté ce retour dès cette rentrée.

Dès que la décision a été prise, le 7 juillet, les services municipaux ont travaillé d'arrache-pied pour rendre ce passage opérationnel à la rentrée.

Il faut rappeler que cela implique énormément de travail pour la réorganisation des services municipaux directement impactés : scolaire, périscolaire, restauration, centres de loisir, MAST, sports, jeunesse, entretien, ATSEM… en plus des services supports : ressources humaines, finances, communication…

Un véritable plan d'action a été mis en place : des réunions de travail hebdomadaires ont eu lieu en présence des responsables de tous les services concernés durant tous les mois de juillet et août, malgré les congés afin que la nouvelle organisation du temps scolaire se fasse sans incident pour les familles, les enfants, les enseignants et les services municipaux.

Le jour-même de la rentrée, le Maire, les élus et les responsables des services municipaux ont fait la tournée des écoles. L'occasion de constater, avec grande satisfaction que la rentrée 2017-2018 s'est déroulée parfaitement. Les directeurs d'école, les enseignants et beaucoup de parents rencontrés ont exprimé leur grande satisfaction.

Les actualités de la rentrée…

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Au cours de cette nouvelle année scolaire, nous avons décidé de lutter contre ce phénomène, dans un premier temps au sein du restaurant scolaire Berthelot :

- des actions de sensibilisation ont été menées sur ce site visant à inciter les enfants à gouter systématiquement aux plats qui leurs sont proposés. Des résultats tangibles ont été constatés en fin d'année scolaire.
- les commissions cantines s'efforceront de proposer des menus plaisants, tout en veillant à leur équilibre. Cette expérience sera généralisée sur l'ensemble des restaurations scolaires pour l'année 2017/2018 dans le cadre d'un partenariat constructif avec l'ACSO.

POINT FORT DE CETTE RENTRÉE : UNE OUVERTURE DE CLASSE

L'ouverture d'une nouvelle classe sur l'école Paul Bert élémentaire et l'augmentation des effectifs d'enfants scolarisés sur le groupe scolaire Paul Bert (maternelle et élémentaire) ont amené la municipalité à réorganiser l'accueil périscolaire des enfants de ce groupe scolaire. Depuis le lundi 11 septembre, les enfants de 3 à 12 ans sont accueillis matin et soir sur un même lieu : le centre Berthelot. Et pour tenir compte du trajet pour les tout-petits, un bus a été mis en place le matin et le soir pour les transporter.

RÉORGANISATION DU PÉRISCOLAIRE

Avec le retour au rythme des 4 jours, voici les nouveaux horaires d'accueil du périscolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h20 à 8h30 et de 16h30 à18h45 (accueil famille).

L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Le total des agents travaillant sur le service périscolaire est de 26 agents. Une équipe stable et connue par l'ensemble des parents, des enseignants et des enfants.

TENDANCE DES EFFECTIFS PÉRISCOLAIRES

La première semaine de la rentrée, nous constatons sur le site Berthelot (enfants scolarisés sur Paul Bert) un effectif déjà important : une moyenne de 19 maternels et 34 élémentaires. Avec des pics sur le mardi et jeudi allant jusqu'à 27 maternels et 41 élémentaires. Sur les sites Serge Lamarche, Obier, Carnot et Jean Moulin, les effectifs sont stables pour le moment.

UNE GRANDE FÊTE DE FIN DE CENTRE POUR SENSIBILISER AUTOUR DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

C'est tout un village qui a vu le jour le jeudi 27 juillet au Château des Rochers. Un ensemble de 10 tonnelles montées par les services techniques de la ville pour former de petites maisons blanches. Avec en avant première des festivités, un spectacle présenté par les trois centres de loisirs en simultané. Ce gros travail d'équipe, est la preuve de la solidarité et du dynamisme des enfants et de nos animateurs. Tous les parents ont pu découvrir l'ampleur du travail accompli avec l'aide de leurs enfants.
Près de 330 enfants et 60 animateurs et encadrants (échanges citoyens) ont pu présenté aux 350 personnes réunies pour l'occasion les vidéos préparées par l'Association Malakassi pour le centre des Coteaux et Jean Legresy avec le centre Berthelot, puis ensuite les chansons préparées par les enfants.

Cette soirée, placée sous le signe de la sécurité routière a réuni de nombreuses activités : initiations au massage cardiaque sur mannequin, sensibilisation au code de la route et à la sécurité routière, mise à disposition gratuite d'un minibus permettant d'expliquer à tous l'importance des ceintures de sécurité et de bien s'attacher lors des transports.

Quelle énergie aussi sur les parcours vélos. 107 diplômes décernés pour le parcours vélo, 20 participants au parcours piéton, 50 participants au stand vélo 7 erreurs. Le circuit voiture électriques, monté avec l'aide des jeunes d'Animados, a permis de lancer quelques petits défis père-fils. Une soirée ouverte jusque 22 heures qui a laissé de beaux souvenirs pour chacun.

HOMMES TENORS OU BASSES, REJOIGNEZ FA SI LA CHANTER

La chorale Fa Si La Chanter recrute des chanteurs hommes (ténors ou basses). Les répétitions ont lieu le mercredi de 20h30 à 22h30, salle du Moustier à Nogent-sur-Oise (près de l'église et du collège Berthelot). Répertoire varié de chants profanes et sacrés.

Il n'est pas nécessaire de connaître le solfège, des CD de travail, des fichiers Midi ou MP3, et des répétitions en pupitres facilitent l'apprentissage des choristes. Par ailleurs, les chanteuses sont également les bienvenues.

RENSEIGNEMENTS :
Marie-Pierre Demont, présidente
03 44 71 38 76 / 06 16 17 67 49

UN WEEK END AUX COULEURS DE L'AFRIQUE

La première édition du Festival d'Afrique et d'Ailleurs (FESTA) ouvre ses frontières culturelles le **18 et 19 novembre 2017** au marché couvert de Nogent-sur-Oise.
Une vingtaine de stands proposeront des activités culturelles avec des spécialités culinaires, vêtements, artisanats etc…

Dans le cadre de la COP 21, l'association FESTA toujours au service de la culture Africaine, a également pour enjeux de sensibiliser la population sur la place qu'occupe le continent africain dans le monde environnemental.
Afin d'informer au mieux les citoyens sur cette situation, des conférences et des expositions artistiques auront lieu à la Médiathèque le samedi 18 novembre entre 9h et 18h.

L'association culturelle des Berbères achèvera cette chaleureuse et engageante journée du samedi sur une touche tendre et hilarante avec l'humoriste FELLAG en représentation sur les planches du Château des Rochers à 20h.

UNE CABINE DE TÉLÉ-MÉDECINE POUR FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS

Des études menées sur la ville ont fait ressortir un manque de médecins généralistes sur la commune (12 pour 20 000 habitants) et donc des difficultés d'accès aux soins pour les Nogentais. L'opportunité d'une réponse innovante liée au de développement de l'économie du numérique est fortement étudiée par la collectivité : l'implantation d'une cabine de télémédecine.
Il s'agit d'une cabine médicalisée numérique qui fonctionne en 2 modes : un mode télémesure où les patients ont la possibilités de réaliser de manière autonome, les prises de constantes physiologiques suivantes : poids/taille/IMC, température, fréquence cardiaque, tension artérielle, oxymétrie, pulsations cardiaques, tests visuels et auditifs.
En mode téléconsultation, les patients entrent en visio-conférence avec le praticien. Ce dernier dispose d'un ensemble d'instruments au sein de la cabine, lui permettant de réaliser son acte. Depuis son écran d'ordinateur, il va piloter le processus, lancer les mesures mais aussi rédiger des notes, une ordonnance ou encore compléter le dossier médical partagé. Le patient comme le médecin sont reconnus, l'un par sa Carte de Professionnel de Santé (CPS), l'autre par sa carte vitale.
Ce service permettrait de faciliter l'accès aux soins et augmenter le niveau de prévention, d'alerter les habitants utilisateurs en cas de constantes physiologiques « anormales », de contribuer à l'éducation thérapeutique du patient en les aidant à changer leur comportement et à mieux connaître et suivre leur santé. Ce projet est à l'étude à Nogent-sur-Oise en 2018.

S'INVESTIR DAVANTAGE ENCORE DANS LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

La Ville s'investit pour renforcer la prévention dans le cadre de la perte d'autonomie des personnes âgées. Bénéficiant de financements grâce à la signature d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec le Conseil Départemental, la Ville peut ainsi développer de nouvelles activités déstinées aux 60 ans et plus.

Au programme, la mise en place d'un atelier «gymnastique douce et activités physiques adaptées», le lundi, à la Résidence Saint Exupéry, mais également un atelier mémoire animé par une neuro-psychologue qui permettra à travers des séances hebdomadaires de s'exercer de façon ludique à entretenir sa mémoire.

D'autre part, un atelier intitulé « les séniors au volant » est destiné à faire le point sur les connaissances en matière de code de la route et de prévention routière. Un bilan personnalisé du conducteur sera établi à l'issue des 5 séances. Un projet autour du numérique voit le jour également : beaucoup de personnes âgées sont touchées par l'illectronisme. Il s'agit de permettre à ces personnes de mieux appréhender l'utilisation d'un ordinateur.

La Ville met en place également des ateliers qui visent à améliorer le quotidien de la personne senior : sommeil, récupération, nutrition, bien vivre sa retraite, les gestes de premier secours... Enfin, des animations festives et récréatives (excursions, journée dansante, exposition...) auront pour but de favoriser l'inclusion sociale et la vie en collectivité des personnes âgées.

Toutes ces actions viendront renforcer une préoccupation déjà fort présente pour la collectivité nogentaise : en effet, elles viendront s'ajouter à celles déjà existantes : le banquet des seniors, les séances ciné d'antan, les sorties des aînés, le forum des seniors...

RENSEIGNEMENTS :
Centre Communal d'Action Sociale
03 44 66 41 20

PARTAGER UN MOMENT ENTR'AIDANTS !

Le CCAS poursuit son action en faveur des aidants, les prochaines réunions « Entraid'ants » se dérouleront de 14h à 15h à la Résidence Autonomie Saint Exupéry **les mercredis 22 novembre et 13 décembre.**
L'occasion de tisser des liens et de partager une pause conviviale pour les aidants. Séance animée par une psychologue.
Ce service est gratuit.

RENSEIGNEMENTS :
Résidence Autonomie
03 44 53 84 35

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION AURA LIEU DU 18 JANVIER AU 24 FÉVRIER 2018

Six agents recenseurs, identifiables grâce à leur carte de recensement, sont susceptibles de vous solliciter. À noter que le recensement par internet permet un gain de temps important, sur le site suivant : ***www.le-recensement-et-moi.fr***.

VOS DEMANDES DE PAPIERS D'IDENTITÉ

Depuis mars 2017, la Ville de Nogent-sur-Oise accueille les demandes de passeports et de cartes d'identité pour les Nogentais mais aussi les extérieurs. Cela demande une réorganisation des services municipaux pour l'accueil de tous. Il est donc demandé de prendre rendez-vous pour réaliser une demande de passeports ou de carte d'identité. Pour un gain de temps, il est possible de se présenter au rendez-vous muni du formulaire CERFA correspondant. Il est ensuite possible de récupérer le passeport en mairie sans rendez-vous. Pour des délais réduits, pensez à faire vos demandes de papiers d'identité tout au long de l'année.

LES MAIRIES CÉLÈBRENT LE PACS DÉSORMAIS

A compter du 1er novembre, les mairies sont habilitées à célébrer les PACS. Cette démarche ne se réalise plus dans les tribunaux. Les Nogentais qui souhaitent se pacser doivent donc se rendre à l'Hôtel de Ville de Nogent sur Oise. Par contre, pour toute modification ou annulation de PACS, il faut se rendre dans la mairie du tribunal dans lequel le PACS a été effectué.

ACCORDS DE PUBLICATIONS

ILS SE SONT UNIS

Août : Aziz Bareche et Jennifer Giraud, Christopher Levasseur et Emilie Picart, René Dinh et Phan Bich Ngoc
Septembre : Farid Khelil et Nadia Zouad, Mounir Berrahla et Ilham Meriout, Anthony Pedraza et Hafsa Gunnouni, Samuel De Brito et Nadia Jraïd
Octobre : Aurélien Leclerc et Nawel Ghartouchent

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

Février : Pierre Villanfin
Juillet : Marcel Jungers

Depuis janvier 2003, conformément à l'article 98 du code civil relatif au respect de la vie privée, les personnes souhaitant paraître dans cette rubrique doivent remplir, en mairie, une fiche «Accord pour publication d'acte d'état civil». Voici les personnes pour lesquelles nous avons reçu une autorisation.

DISTRIBUTION DES COLIS DE FIN D'ANNÉE

Comme chaque année, les colis de fin d'année sont distribués aux personnes Handicapées et âgées nogentaises. Les distributions ont lieu Salle Charpentier (parc de la mairie) **du mardi 12 au jeudi 14 décembre 2017** de 10h à 11h30 et de 14h à 16h30.

Il n'y a pas d'inscription au préalable, les bénéficiaires doivent résider à Nogent-sur-Oise et être âgé(e)s de 65 ans révolus aux dates de distribution. Il faut se rendre à la salle Charpentier muni d'une pièce d'identité pour le retrait du colis. Les personnes handicapées devront présenter une carte d'invalidité en cours de validité.

Une procuration dûment complétée vous sera demandée pour le retrait du colis d'un tiers ne pouvant être présent les jours de distribution. Le formulaire sera à votre disposition auprès de l'accueil de la mairie, au CCAS ou à la résidence Saint-Exupéry.

RENDEZ-VOUS POUR LA TRADITIONNELLE GALETTE DES ROIS

Le CCAS et la municipalité sont heureux de convier les seniors au partage de la traditionnelle galette des rois au Château des Rochers le **dimanche 7 janvier 2018** à partir de 14h.

Merci de compléter lisiblement le coupon ci-dessous et de le remettre au CCAS avant le 22 décembre 2017.

COUPON D'INSCRIPTION POUR LA GALETTE DES SENIORS

Dimanche 7 janvier 2018 - 14h

4 bis rue du Docteur Schweitzer, au plus tard le 22 décembre 2017

Nom : _____ **Adresse :** _____

_____

Prénom : _____

Courriel : _____ **Téléphone :** _____

☐ **participe(nt) à la galette du 7 janvier 2018 au Château des Rochers**

Nombre de place(s) à réserver : ☐ **1** ☐ **2**

☐ **demande(nt) à bénéficier du service de transport gratuit**

Départ des navettes à partir de 13h30

Merci de cocher l'arrêt désiré :

☐ Place de Saulcy
☐ Rue Roland Vachette
☐ Place de la République
☐ Maison de retraite – rue de la Vallée
☐ École Carnot – Arrêt STAC
☐ Rue Démagnez (pizzeria)
☐ École Paul Bert
☐ Gambetta – Médiathèque
☐ Gymnase de l'obier – Avenue du 8 Mai
☐ Rue Jean Jaurès – Pont de la déviation
☐ Fonds de Nogent – Arrêt STAC
☐ Résidence Saint-Exupéry

RENSEIGNEMENTS :
Résidence Autonomie
3, avenue Saint-Exupéry
03 44 71 84 06
rpa@nogentsuroise.fr

UN NOUVEAU FORUM POUR RÉPONDRE AUX PRÉOCCUPATIONS DES SENIORS

La ville de Nogent-sur-Oise organise un forum des Séniors au Marché Couvert, le **mercredi 8 novembre** de 10h à 17h. Pour ce forum dédié à l'accompagnement de nos personnes âgées, vous retrouverez de nombreux stands, animations et des associations. Nous vous attendons nombreux pour partager ce bon moment intergénérationel ! Entrée libre.

RENSEIGNEMENTS :
Résidence Autonomie
03 44 71 84 06

PROTÉGER LES PLUS SENSIBLES

Depuis maintenant 14 ans, une veille sanitaire dédiée au plan de prévention des effets de la canicule sur les personnes les plus sensibles est effectuée chaque été.
Cette année, 69 personnes ont bénéficié de ce dispositif (sans compter la Maison de retraite Saint Vincent de Paul et la Résidence Saint-Exupéry qui en bénéficient par défaut). Chaque inscrit a reçu deux appels par semaines du 19 juin au 31 août ce qui représente **1118 appels passés durant toute l'action**, de plus des visites à domicile étaient organisées durant les épisodes de fortes chaleurs.

Le dispositif a permis aux usagers de se sentir en sécurité, de bénéficier de conseils et aussi de dialoguer. Tous les inscrits sont satisfaits de l'action et n'ont pas de proposition d'amélioration.
La ville de Nogent-sur-Oise continue de mettre en place de nombreux dispositifs pour protéger les plus sensibles. Parce que le confort de tous est l'une de nos priorités, nous continuerons de veiller au bien-être des Nogentais.

ANNIVERSAIRES DES RÉSIDENTS DE LA RPA

Dimanche 20 septembre
Grande salle de la résidence

RETOUR SUR LE BANQUET DES SENIORS

Dimanche 15 octobre
Espace Culturel du Château des Rochers

LES FÉÉRIES S'INSTALLENT POUR ILLUMINER LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Du 20 au 23 décembre, retrouvez des instants féériques autour des fêtes de fin d'année, dans le Parc Hébert. «Les Féeries» s'installent trois jours pour le bonheur des petits et des grands.
Tout commence le 20 décembre à partir de 14h. Chaque soir est prévu un spectacle de pyrotechnie et de feu. Il y aura des déambulations, des échassiers lumineux, des fanfares autour du thème de Noël. Le Conservatoire Communal de Pratiques Musicales (CCPM) sera aussi présent pour animer ces journées. Suivez le guide pour les spectacles :
- Parc Hébert pour celui du mercredi
- Parvis derrière l'Hôtel de Ville pour celui du jeudi
- Parc Hébert pour les spectacles des vendredi et samedi

A suivre également des déambulations dans les rues de la ville.
De nombreuses compagnies théâtrales seront au rendez-vous pour faire des ces instants de réelles féeries.

LA RUE EST À NOUS ET À NOS ANIMATIONS

Après la rue du Moustier et le quartier des Granges, les stands de «La Rue Est à Nous» ont investi le quartier de l'Obier. Le 20 septembre, comme d'habitude, en collaboration avec le conseil citoyen et les bailleurs sociaux, diverses activités sportives et ludiques ont été proposées aux enfants : initiation rugby, atelier gymnastique, vélo-école ou atelier maquillage, salon lecture et atelier créatif. Des boissons rafraichissantes étaient proposées aux participants.
Sous un soleil radieux, les habitants du quartier se sont approprié l'espace public le temps d'une après midi festive et conviviale. ***Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles animations.***

3 NOUVEAUX ADJOINTS DÉSIGNÉS AU SEIN DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal du 28 septembre a abouti aux élections du 1er, 8e et 9e adjoints.

Suite à la démission du poste de 1er adjoint de Didier Caron le 8 septembre dernier, le poste était vacant. De plus, Monsieur le Maire a proposé de compléter le tableau des adjoints en le portant à 9, conformément à l'effectif légal prévu par la loi.

Une liste a été présentée par la Majorité Municipale, composée de Hervé Roberti, Jean-Baptiste Rieunier et Malika Khair. Le Conseil Municipal a procédé à l'élection des adjoints à bulletin secret. La liste présentée a obtenu 22 voix sur les 27 bulletins trouvés dans l'urne. ***Cette liste ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés adjoints au maire et immédiatement installés : Hervé Roberti, Jean-Baptiste Rieunier, Malika khair.***

Hervé Roberti

1er adjoint
chargé de la stratégie et mise en oeuvre des projets urbains, de l'émergence des projets urbains et leur faisabilité, du suivi de la rénovation urbaine, de la gestion des ressources humaines et des relations sociales
8e Vice-président de l'ACSO
Conseiller communautaire
h.roberti@nogentsuroise.fr

Jean-Baptiste Rieunier

8e adjoint
chargé de la concertation avec les habitants, de la gestion du patrimoine communal public et privé, de l'habitat indigne
Conseiller communautaire
jb.rieunier@nogentsuroise.fr

Malika Khair

9e adjointe
chargée de la démocratie coopérative (CMJ, CCC, Conseils citoyens), de la citoyenneté, de la mise en oeuvre d'actions nouvelles et du lien entre les représentants nogentais et le Conseil de Développement de l'ACSO
m.khair@nogentsuroise.fr

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 24/09/2017

Sont élus :

Edouard Courtial
Liste Les Républicains
L'Oise, Union et renouveau

Nadège Lefebvre
Liste Les Républicains
L'Oise, Union et renouveau

Olivier Paccaud
Liste Divers Droite
Notre Parti, c'est l'Oise !

Laurence Rossignol
Liste Parti Socialiste
Agir avec toutes nos communes

Population : ***821 568 habitants***
Inscrits : ***2 331***
Votants : ***2300***

Abstention : ***31***
Exprimés : ***2278***

Vous pouvez retrouver l'intégralité du Conseil municipal sur **www.nogentsuroise.fr** #NOGENTSUROISE
ou auprès de l'Hôtel de Ville, sur demande écrite au 74, rue du Général de Gaulle ou au 03 44 66 30 30

LA RÉPUBLIQUE EN MARCHE

La transparence à l'égard des citoyens, la probité des élus, l'exemplarité de leur comportement constituent des exigences démocratiques fondamentales. Elles contribuent à renforcer le lien qui existe entre les citoyens et leurs représentants, comme elles doivent affermir les fondements de notre contrat social. Un comportement éthique de la part des élus dans l'exercice de leur mandat est l'une des conditions qui fonde la confiance des citoyens dans l'action de leurs représentants.
C'est pourquoi nous souhaitons doter le Conseil municipal d'une charte éthique qui permet de définir les bonnes pratiques en la matière et d'écarter les risques de situation de conflits d'intérêts. Cette charte s'inspire notamment de la « Charte de l'élu local » créée par la loi du 31 mars 2015.

Elle s'organise au travers de 5 engagements qui obligent les élus du Conseil :

1 - ENGAGEMENT DE PRÉSENCE : l'élu municipal donne de son temps à la collectivité. Il se forme à sa fonction. Il prend part activement aux réunions du Conseil municipal et des comités municipaux citoyens. Il s'intéresse à la vie locale. Il reçoit et va au devant des citoyens, à chaque occasion...

2 - ENGAGEMENT D'ÉCOUTE : l'élu municipal est à l'écoute de tous les citoyens, dans leur diversité. Il favorise la consultation et la participation, sous toutes ses formes et à chaque étape du processus municipal de décision. Cet engagement d'écoute vaut autant en direction des citoyens que pour les fonctionnaires et employés municipaux, les associations et les entreprises locales. L'élu respecte les compétences et prérogatives de tout autre élu ou de tout agent public.

3 - ENGAGEMENT DE TRANSPARENCE : l'élu municipal s'engage à rendre compte de son travail mené aussi bien collectivement qu'individuellement dans ses délégations. Il en organise l'évaluation permanente…

4 - ENGAGEMENT DE RESPECT : l'élu municipal fait preuve de probité et défend l'équité dans l'accès aux services de la ville, en rejetant catégoriquement le clientélisme et le favoritisme… Il s'engage à respecter la vie privée et à ne pas salir publiquement la réputation d'un autre élu ou d'un employé de la Ville ; notamment dans son usage des réseaux sociaux et, de manière générale, des nouvelles technologies de l'information. Les pratiques de diffamation et de harcèlement, qu'elles qu'en soient les formes, sont strictement bannies de l'exercice du mandat municipal et communautaire...

5 - ENGAGEMENT DE RIGUEUR : l'élu municipal exerce ses fonctions avec dignité, probité et intégrité. Il s'engage à ne pas utiliser sa fonction pour favoriser son propre intérêt ou celui d'un proche. L'intérêt général prime sur l'intérêt particulier, dans la stricte application de la loi.

L'adoption de cette Charte éthique s'inscrit dans la continuité de la loi consacrée au rétablissement de la confiance dans l'action publique, adoptée par le Parlement dès cet été, en conformité avec les engagements du Président Emmanuel Macron.
Cette Charte éthique sera proposée au vote des élus du Conseil municipal lors du prochain conseil municipal.

Les élus du groupe La République en Marche
Jean-François Dardenne, Didier Caron, Dominique Lelong, Djamal Benkherouf, Claude Robert, Badia Zrari, Michel Duplessi, Mokhtar Allouache, Sawé Arpaci, Jacqueline Croix, Ginette Decourtray, Marie-Jo Furtado, Monica Gomez, Alban Jopek, Malika Khair, William Modjinou, Rehman Qureshi, Sonia Viard

Contact :
lrem@nogentsuroise.fr

Extrait de l'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales : «Dans les communes de 3500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du Conseil Municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur. Cet article garantit la liberté d'expression des élus, de tous les élus. La jurisprudence administrative prend en compte les vicissitudes de la vie politique au sein d'un Conseil Municipal et impose aux communes de tenir compte des changements de camp qui peuvent se produire et considère que, dès lors qu'un élu fait part de sa volonté de se placer dans l'opposition, à condition que cela soit de manière pérenne, il doit bénéficier d'un espace d'expression. Tout peut y être dit, sans que le directeur de publication qu'est le Maire puisse y faire obstacle, sauf bien sûr si le contenu est injurieux ou diffamatoire.»

Les textes, informations et chiffres publiés engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et reflètent leur seule opinion

CONCERTATION

Continuer à répondre aux attentes des Nogentais

Depuis 3 mois la majorité nogentaise a traversé une période pleine de rebondissements : démission / réélection du Maire, changements de 1er adjoint, transfert d'élus de l'opposition dans la majorité, recomposition de la majorité autour de La République En Marche.
A Concertation nous avons toujours pensé que des sensibilités politiques nationales diverses pouvaient se retrouver autour d'un projet ambitieux pour Nogent. Nous avons donc conservé notre indépendance tout en étant partie intégrante de la majorité municipale.
Le bilan du travail accompli depuis 2014 vous est présenté dans ce numéro. Les résultats sont incontestables, mais il nous faut poursuivre l'action entreprise dans les domaines de la tranquillité publique, de l'éducation et de la culture, de la santé et mener à bien des projets comme la construction de l'Eco village sportif et socio-culturel, la revitalisation de la place des 3 Rois, la rénovation de l'ancienne friche Montupet...On peut compter sur nos élus pour y contribuer.

Contact : Jean-Baptiste Rieunier
jb.rieunier@nogentsuroise.fr

RASSEMBLEMENT RADICAL DÉMOCRATE SOCIAL ET EUROPÉEN (RDSE)

La rentrée municipale 2017/2018 marque le début de la deuxième partie de la mandature

Après une longue séquence d'élections en 2017, présidentielle, législatives, sénatoriales, et la fusion des intercommunalités avec création de l'ACSO en janvier, l'expression démocratique a pris toute sa mesure. Les élus du RDSE soutiennent les orientations de la majorité municipale, sans faillir depuis le début du mandat. Plus de la moitié des engagements de campagne proposés en 2014 ont d'ores et déjà été tenus. En matière de sécurité, d'environnement, d'aménagement urbain, d'innovation technique, de renforcement de la démocratie locale, de promotion du sport et de la vie associative et culturelle, d'accompagnement des anciens et des plus jeunes, de soutien à l'économie et aussi à l'insertion, la ville de Nogent-sur-Oise tient ses engagements, sans avoir augmenté les taux d'imposition depuis 2014. L'ACSO dont le maire nogentais est le 2ème Vice-Président, assure les nouvelles compétences données par la Loi NOTRe dans le domaine du développement économique. Ses enjeux sont aussi ceux de la ville.
Les Nogentaises et Nogentais sont de fait les acteurs de leur Ville et de leur Agglo et les élus RDSE sont à leur côté dans une Ville et un Territoire dont toutes et tous doivent être fiers.

Contact : Hervé Roberti
h.roberti@nogentsuroise.fr

LISTE NOS VALEURS VOS ENVIES POUR NOGENT

Texte non parvenu

Contact : Mélanie Honorez

LISTE ENSEMBLE POUR NOGENT

Texte non parvenu

Contact : Ghislaine Begenne

PARTI COMMUNISTE FRANCAIS

Champagne sur les yachts, ceinture pour les autres

L'asphyxie financière s'amplifie pour les communes à qui le président des riches E. Macron a annoncé cet été un nouveau serrage de vis, dans la continuité de la politique de F. Hollande. Plus que les chiffres, importent les conséquences de cette orientation pour les communes : la réduction des possibilités d'assurer pleinement les services publics de proximité - dont les Nogentais ont tant besoin -, et une diminution de leur capacité à investir, et ce dans tous les domaines de la vie locale. Dans le même temps, en plus du mépris, tombent les coups : hausse de la CSG sur les salaires et les retraites, baisse de l'APL etc. L'occasion de résister et de proposer des alternatives offerte par la liste conduite par Jean-Pierre Bosino à l'élection sénatoriale du 24 septembre dans l'Oise n'a pas été saisie : les quatre sénateurs élus, de droite et PS, approuvent de fait cette mort lente. Pour la vie des communes, pour la dignité de la vie de chacun-e, les communistes seront toujours un point d'appui de vos luttes et combats. D'autres choix sont possibles.

Contact : Nellie Rochex
n.rochex@nogentsuroise.fr

Le règlement intérieur stipule dans son article 30 : « L'espace d'expression réservé dans chaque magazine municipal est de 2 pages, soit 9240 caractères avec une répartition calculée suivant le nombre d'élus composant le groupe ; un élu ayant droit à 1/33e de cet espace d'expression. Les élus ont la possibilité de se constituer en groupe par affinité politique, sous réserve de la déclaration préalable de la constitution et de la composition de ce groupe au Maire. »

NOVEMBRE 2017

Dimanche 1er novembre
Concours de Belote Association Nogent Beverley
13h / Salle Charpentier
06 87 04 53 92
Association
Nogent Beverley

Samedi 4 novembre
l'Association des Habitants des Fonds de Montataire et Nogent fête son 45ème anniversaire
18h / Ch. des rochers
06 70 87 26 13
06 80 64 39 20

Du 6 au 9 novembre
Bourse aux Jouets
Ch. des rochers
06 80 64 39 20

Mercredi 8 novembre
Forum des seniors
De 10 à 18h
Marché Couvert
03 44 71 84 06

Jeudi 9 novembre
Allez les filles
De 19h-20h (chaque Jeudi: hors vacances scolaires)/ Marché Couvert
Ouverte à toutes
03 44 66 30 12

Vendredi 10 novembre
«Le Mariage de Figaro»
20h30 / Ch. des Rochers
03 44 66 30 51
OMCE
Tarif 2 : 14€/13€/9€/5€

Samedi 11 novembre
Commémoration de l'Armistice 1918
9h30 / Parvis de la Mairie
03 44 66 30 51

Samedi 11 novembre
Loto de l'USNF
Ouverture des portes à 19h
Marché couvert

Mardi 14 novembre
Des livres et vous
De 9h30-11h / Résidence pour personnes agées
06 87 04 53 92

Jeudi 16 Novembre
Le Petit Marché de l'Hostellerie
16h30-19h
Marché Couvert
03 44 71 49 50

Samedi 18 et dimanche 19 novembre
Festival d'Afrique et d'ailleurs
9h-19h / Marché Couvert
07 68 64 49 75

Samedi 18 novembre
Le mois du film documentaire
Projection du film «Toma Mate»
15h30 / Médiathèque
03 44 66 60 44
Entrée libre

Samedi 18 novembre
Spectacle Fellag
19h / Ch. des rochers
06 87 04 53 92
Entrée payante

Mardi 21 novembre
La maison de la Radio à Paris
12h30-18h
Centre Jean Malnou
03 44 71 49 50
Association Les Temps d'Art

Vendredi 24 novembre
Musique Actuelles ECCR au Club (Kulture street) Major + Max Day + Ollow + DJ Set
20h30 / Chât. des Rochers
03 44 71 27 36
Tarif : 5€

Samedi 25 novembre
Spectacle très jeune public «En t'attendant»
11h / Chât. des Rochers
03 44 21 30 74
Tarif 4 : 4€

Samedi 25 novembre
Bal de la soupe
19h / Marché couvert
Inscriptions à partir du lundi 6 Novembre au CRC
03 75 19 01 53
Entrée payante

DECEMBRE 2017

Samedi 2 décembre
Spectacle Musical
«Léo Jazz in Nogent»
Dmitri Baevsky
21h / Chât. des Rochers
06 80 72 45 50
Entrée payante

Dimanche 3 décembre
Fête du court-métrage
9h-19h / Salle Bodrelot
06 20 50 02 40

Dimanche 3 décembre
Loto de l'Association Nogent/Beverley
13h-18h / Marché Couvert
06 87 04 53 92

Mardi 5 décembre
Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie
17h45
Monument aux Morts
03 44 66 30 30

Du mercredi 6 au vendredi 8 décembre
Bourse aux jouets du TAQC
Centre Social SNCF
rue Bogaert
06 64 37 91 14

Jeudi 7 décembre
Humour Musical
Blond and Blond and Blond
20h30 / Chât. des Rochers
03 44 21 30 74
OMCE
Tarif 1 : 20€/18€/15€/10€

Samedi 9 et dimanche 10 décembre
Marché de Noël
Samedi 11h
Dimanche 10h
Marché Couvert
06 25 72 39 01

Samedi 9 décembre
Trail des Rochers
17h00
Collège E. Herriot
07 87 99 76 55

Dimanche 10 décembre
Théâtre jeune public
«Crocdur le Pirate»
15h / Chât. des Rochers
03 44 21 30 74
Tarif 4 : 4€

Mardi 12 décembre
Des livres et vous
De 9h30 à 11h / RPA
03 44 66 60 44
Médiathèque M. Schumann
Entrée libre

Du mardi 12 au jeudi 14 décembre
Distribution des colis de fin d'année aux personnes Handicapées et personnes âgées nogentaises
De 10h à 11h30 /
14h à 16h30 /
Salle Charpentier
(parc de la mairie)
03 44 71 84 06
Résidence St Exupéry

Vendredi 15 décembre
Musique Actuelles
ECCR au Club (Slam+Pop)
Résidence Moustache et Arnold
19h30 / Chât. des Rochers
03 44 71 27 36
Tarif : 5€

Samedi 16 décembre
Autour du jeu
10h-17h30
Chât. des Rochers
03 44 72 94 28
CMAR

Jeudi 21 décembre
Le Petit Marché de l'Hostellerie
16h30-19h
Marché Couvert
03 44 71 49 50

Du mercredi 20 au samedi 23 décembre
Les féeries de Noël
Toute la journée
Dans le centre ville
03 75 19 01 53

Mercredi 20 décembre
«Le piano à voile»
20h30 / Chât. des Rochers
06 87 04 53 92

Jeudi 21décembre
Conseil Municipal
20h / Hôtel de ville
03 44 66 30 30

Vendredi 29 décembre
Don du sang
14h30-18h / Salles Bodrelot et Charpentier

LE BAL DE LA SOUPE

SOIRÉE DANSANTE AVEC DÉGUSTATION DE SOUPES

SAMEDI 25 NOVEMBRE 2017

19H - MARCHÉ COUVERT - PLACES LIMITÉES

Tarifs : Nogentais 8€/3€ - Extérieurs 10€/5€

Attention pour l'inscription se munir obligatoirement d'un justificatif de domicile

RÉSERVATIONS DÈS LE 6 NOVEMBRE 14H AU CRC - 1 RUE MARCEAU - INFOS : 03 75 19 01 50

VILLE DE Nogent sur-Oise

#NOGENTSUROISE

GRANDIR . S'OUVRIR . TRANSMETTRE